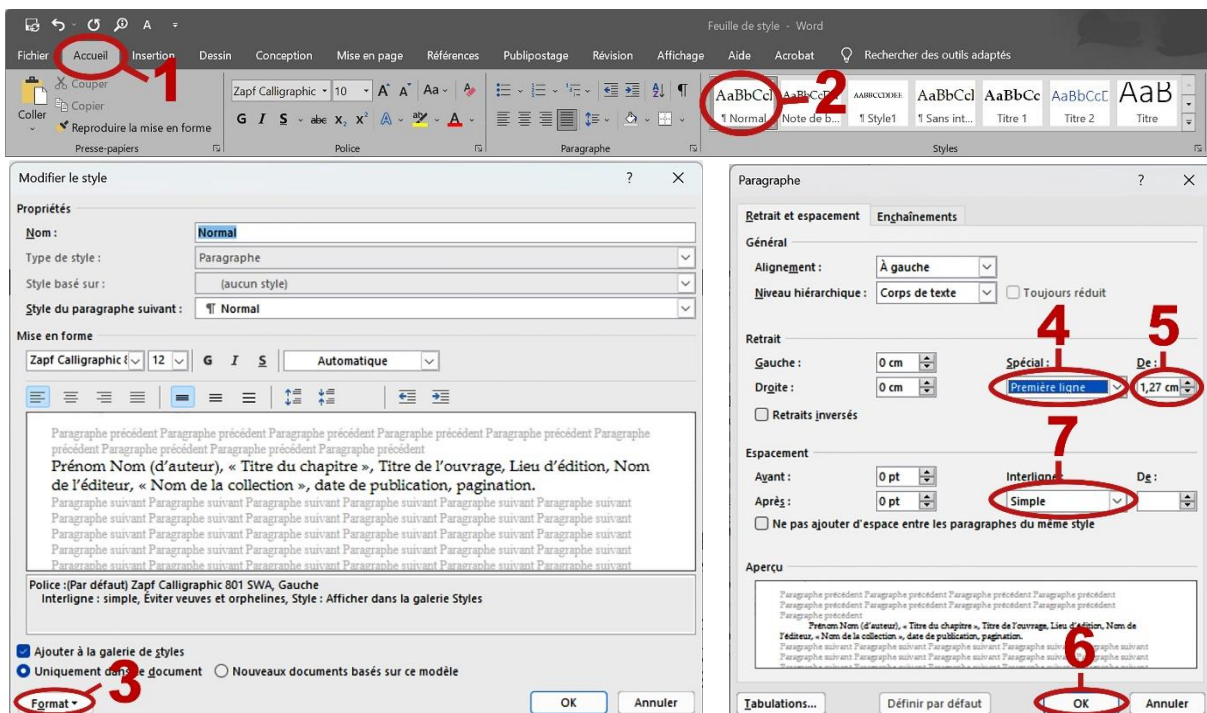


Feuille de style

CHOIX TYPOGRAPHIQUES GÉNÉRAUX

- Le texte intérieur (hors notes) doit être écrit en utilisant le style « Normal » des styles de Microsoft Word. On peut trouver les styles en cliquant sur Accueil (1) → dans le panneau « Styles », cliquer sur « Normal » (2).
- Pour faire un retrait d'alinéa dans les paragraphes du texte intérieur, ne pas utiliser la touche « Tab » du clavier, mais régler cette option dans les options du Style Normal. Pour le faire, effectuer un clic droit (souris) sur le nom du style « Normal » (2), puis cliquer sur « Modifier » → « Format » (3) → choisir dans le menu déroulant « Paragraphe » → sous « Spécial », choisir dans le menu déroulant « Première ligne » (4). À droite sous « De » (5), vous pouvez changer la taille de l'alinéa → OK (6).
- Interligne simple. Ceci peut être vérifié dans les options du paragraphe du style « Normal » (7).



- Les mentions de pages s'écrivent « p. » suivi du numéro de page ; pour deux pages, utiliser un seul « p. » et un trait d'union entre les pages concernées ; les abréviations « t. » seront utilisées pour tome, « vol. » pour volume, « chap. » pour chapitre, « n° » pour numéro :
Ex. — p. 35 ; p. 15-45 ; 2 vol. ; t. 3 ; chap. VI ; vol. 6, n° 135
- Les majuscules sont accentuées :
Ex. — Éditions
- Mettre en italique les mots dans une langue d'origine étrangère ainsi que les expressions latines qui servent de renvoi aux pages ou à un volume :
Ex. — *ibid.*, *loc. cit.*, *op. cit.*, *passim*, *sq.*, *in* (*in* sera toutefois en romain devant la mention d'un titre en italique).

Academic Press Fribourg

- Mettre un point entre le titre et le sous-titre d'un ouvrage :
Ex. — *Renouveler toutes choses en Christ. Vers un renouveau thomiste de la théologie morale.*
- Les noms de mois seront abrégés (janv., fév., mars, avril, mai, juin, juil., août, sept., nov., oct., déc.).
- Les siècles sont écrits en chiffres romains et en petites capitales :
Ex. — XX^{ème} siècle.
- Les noms de saints ou auteurs anciens seront considérés comme une seule expression en petites capitales :
Ex. — THÉRÈSE D'AVILA ; PHILON D'ALEXANDRIE ; DIOGÈNE LAËRCE.
- Les noms des papes s'écrivent avec le numéro en majuscules ; même lorsqu'ils sont cités dans les références en petites capitales :
Ex. — Léon XIII ; LÉON XIII

CORPS DU TEXTE (HORS NOTES)

- Texte justifié, retrait d'alinéa.
- Citations brèves (moins de trois lignes) à insérer dans le texte entre guillemets ; les passages supprimés sont remplacés par [...].
- Citations longues (dépassant trois lignes) à formater dans un paragraphe autonome mis en retrait de la marge de gauche et de droite. La taille de police est réduite par rapport au corps de texte. On n'emploie ni les guillemets ni l'italique.
- Pas de saut de ligne entre les différents paragraphes.
- L'appel de note doit être placé à l'extérieur des guillemets :
Ex. — « [...] morale liturgique »¹.
L'usage d'appel de note dans un titre (partie ou chapitre) est à proscrire.
- Espaces insécables : tous les signes de ponctuation doubles sont précédés d'un espace insécable (deux-points, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation) ; un espace insécable est également nécessaire après le guillemet français ouvrant («) et avant le guillemet français fermant (»). En revanche, on ne met pas d'espace entre les chiffres (p. 3-5, 1914-1918).

NOTES

- Les notes sont introduites sous le texte.
- Format général des notes :

Academic Press Fribourg

— Prénom en minuscules, NOM en petites capitales ; deux auteurs sont reliés par & ; pour plus de deux auteurs, mettre une virgule entre les noms, sauf avant le dernier nom, où l'on mettra & ; le prénom est donné en entier lors de la première occurrence.

— La langue d'origine est précisée après la mention « trad. de » (le nom du traducteur est facultatif).

— L'année originale de parution d'un ouvrage, d'un article ou d'un chapitre est facultative : on peut l'introduire entre crochets après l'année de la nouvelle édition.

Ex. — Thomas S. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, trad. de l'anglais par Laure Meyer, Paris, Flammarion, 2018 [1962], p. 27.

— Renvois entre notes : on utilisera *ibid.* (et non *id.*) ; *ibid.* sera utilisé pour une même référence quand elle fait suite immédiatement à la précédente, sinon on indiquera *op. cit.*.

- Pour une monographie :

Prénom NOM, *Titre de l'ouvrage. Sous-titre*, « Collection », Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, année de publication^{édition n° (s'il y a lieu)}.

Ex. — Thierry COLLAUD, *Le statut de la personne démente. Éléments d'une anthropologie théologique de l'homme malade à partir de la maladie d'Alzheimer*, « Études d'éthique chrétienne », Fribourg, Academic Press Fribourg, 2003.

— GUY DURAND, *Introduction générale à la bioéthique*, Montréal, Fides, 2005².

- Pour un ouvrage collectif :

Prénom NOM, Prénom NOM & Prénom NOM (éd.), *Titre de l'ouvrage. Sous-titre*, « Collection », Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, année de publication.

Ex. — Patrick SUTER & Corinne FOURNIER KISS (éd.), *Poétique des frontières. Une approche transversale des littératures de langue française (XX^e et XXI^e siècles)*, « Voltiges », Genève, MétisPresses, 2021.

- Pour un article de revue :

Prénom NOM, « Titre de l'article », *Nom de la revue* numéro de la revue, « Titre du numéro de la revue » (s'il existe), volume (s'il existe)/(mois et) année de parution, pages.

Ex. — Peter Alexander MEYERS & Nancy S. STRUEVER, « Esquisse sur la modernisation de la rhétorique comme enquête politique », *Littérature* 149, « La Rhétorique et les autres », mars 2008, p. 4-23.

— Pour les revues étrangères ou peu connues, on pourra ajouter, derrière le titre et entre parenthèses, la mention du lieu d'édition (ville ou institution) :

Ex. — Philippe HAMON, « Décrire le descriptif », *Degrés* 22 (Bruxelles), « Lieux du contemporain », été 1980, p. 1-16.

Academic Press Fribourg

- Pour un article dans un ouvrage collectif :

Prénom NOM, « Titre de l'article », in Prénom NOM (éd./dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, année de publication, pages.

Ex. — Richard MARIN, « L'Invention du Sertão », in Michel BERTRAND & Laurent VIDAL (éd.), *À la découverte des Amériques. Les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002, p. 77-97.

Ex. — Livia PASSALACQUA, « Les "Témoins de l'Emmanuel" du Ribât es-Salâm (1996-2016) et leur lien avec les 19 bienheureux martyrs d'Algérie », in Marie-Dominique MINASSIAN, Thierry COLLAUD & Michael S. SHERWIN (dir.), *Le don de Tibhirine. La fécondité d'un martyr* (Actes de colloque, Université de Fribourg, déc. 2019), Fribourg, Academic Press Fribourg, 2022, p. 73-88.

- Pour une thèse non publiée :

Prénom NOM, *Titre de la thèse*, Thèse de doctorat (institution, date), tomaisson, pagination.

Ex. — Jean-René MORET, *Dieu d'après Jésus*, Thèse de doctorat (Université de Fribourg, 2019), 280 p.

- Pour un document électronique :

Après la mention bibliographique habituelle, ajouter : [en ligne] <https://...>, consulté le jour, mois, année.

Ex. — Richard G. SPAVIN, « Reformuler l'expérience cinématographique et l'expérience littéraire », *Acta Fabula*, [en ligne] <http://www.fabula.org/revue/document231.php>, consulté le 7 avril 2012.

BIBLIOGRAPHIE

À partir de la deuxième référence du même auteur, on utilisera le « demi-tiret » (« - ») pour remplacer NOM, Prénom.

- Monographie :

NOM, Prénom, *Titre. Sous-titre*, « Collection », Lieu, Édition, année^{édition n° (s'il y a lieu)}.
– *Titre. Sous-titre*, « Collection », Lieu, Édition, année^{édition n° (s'il y a lieu)}.

Ex. — BIÉLER, André, *Le développement fou. Le cri d'alarme des savants et l'appel des Églises*, Genève, Labor et Fides, 1974.

— DURAND, Guy, *Introduction générale à la bioéthique*, Montréal, Fides, 2005².

- Article de périodique :

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue* numéro, volume/année, pages.

Ex. — ORLIAC, Catherine, « Données nouvelles sur la composition de la flore de l'île de Pâques », *Journal de la Société des Océanistes* 107, 2/1998, p. 23-31.

- Article dans un ouvrage collectif :

NOM, Prénom, « Titre de l'article », in NOM, Prénom du/des éditeurs scientifique/s (éd.), *Titre de l'ouvrage*, « Collection », Lieu, Édition, année, pages.

Ex. — CABANEL, Patrick, « Les protestants français : une culture politique de gauche ? », in PELLETIER, Denis & SCHLEGEL, Jean-Louis (éd.), *À la gauche du Christ. Les Chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012, p. 177-202.

- Page ou site internet :

NOM, Prénom, *Domaine du site internet*, année, [en ligne] <https://...>, consulté le jour, mois, année.

Ex. — FLYNN, Andrew & HACKING, Nick, *Développement durable. L'économie circulaire, choix sociétal et entrepreneurial*, oct. 2020, [en ligne] <https://www.cpr-am.fr/particuliers/Local-content/Actualites-Presses-Recompenses/Developpement-Durable-L-economie-circulaire-choix-societal-et-entrepreneurial>, consulté le 7 avril 2012.

FORMAT DES IMAGES

Utiliser un scan au format TIFF ou JPEG à 300 dpi au format actuel (sans agrandissement ni réduction). Vous pouvez joindre à votre fichier l'image originale.